Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 42 (1913)

Heft: 11

Rubrik: Propagande ridicule

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

près de 600 francs chacun. » Et si on prend les 25 premières écoles citées, on verra qu'elles ont en tout 23 élèves. Chaque école coûtant 3,000 fr. en moyenne, cela nous fait 75,000 fr. pour 23 élèves. Chaque élève revient à 3,261 fr. par an; s'il reste sept ans à l'école, il aura coûté à la collectivité 22,867 fr. En face, au contraire, l'école libre, qui ne coûte rien, regorge d'élèves, et l'on peut citer l'exemple de la Noë-Blanche, où un vicaire-instituteur fait la classe à 70 enfants, tandis qu'en face deux instituteurs publics instruisent 3 élèves.

Belgique. — Le deuxième congrès international de l'enseignement ménager se tiendra à Gand vers la fin de ce mois. Le congrès comprendra quatre sections. La première s'occupera de l'enseignement ménager à l'école primaire; la seconde, de l'enseignement ménager aux adultes; la troisième, de la formation du personnel enseignant et la quatrième des progrès réalisés depuis le congrès de Fribourg et de l'importance de cet enseignement au point de vue social. Mlle Athénaïs Clément, secrétaire du premier congrès, Mme Georges Python, Mme Philippe de Weck et Mme E. de Zurich sont membres du comité international. Dans la deuxième section, Mlle Lucie Gremaud, inspectrice scolaire, présentera un rapport sur les moyens à employer pour convaincre les jeunes filles et leurs parents de l'utilité, voire même de la nécessité de l'enseignement ménager, ainsi que sur les mesures à prendre pour assurer la fréquentation régulière des écoles ménagères. Le *Bulletin pédagogique* reproduira tout au moins de larges tranches de cet intéressant et instructif travail.

PROPAGANDE RIDICULE

On nous signale un fait qui paraît arriver assez fréquemment. Différentes officines adressent volontiers à nos instituteurs des publications où l'on tend des pièges à leur foi ou à leur moralité. Nous avons sous les yeux le numéro d'un journal, qui vient de leur être adressé, dans lequel sont travesties et bafouées deux vérités fondamentales de notre antique foi catholique : l'autorité divine du Souverain Pontife et la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Ce n'est pas assez de mettre au panier de tels produits; il faut les dénoncer et les renvoyer impitoyablement pour faire comprendre à tous ces prosélytes détraqués qu'ils n'ont pas reçu la mission de nous parler au nom de la Bible. J. D.